



CERCLE D'ÉTUDES HISTORIQUES SUR

LA QUESTION LOUIS XVII

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Adresse Postale : Édouard Desjeux 35, rue Jouffroy d'Abbans, 75017 Paris

Site internet : <http://louisxvii.chez.com>

Compte-rendu de la Réunion tenue le samedi 1^{er} juin 2013 au Restaurant "Le Louis XVII" 40, boulevard Malesherbes, à Paris 8^{ème}

Étaient présents :

M ^{me} de La Chapelle	Présidente
M. Duval	Vice-président
M. Gautier	Vice-président
M ^{me} Pierrard	Trésorière
M. Desjeux	Secrétaire Général

et

M^{mes} de Confevron, Devand, Huignard, Lescaroux,
MM. Crépin, Devand, Huwaert, de Jenlis, Noye, de Raismes.

Excusés :

M^{me} Hamann
M. Mésognon

Après le déjeuner habituel, la Présidente ouvre la séance :

1. ACTUALITÉS

par Laure de La Chapelle

- Comme tous les ans l'association *Marais-Temple* rendra un hommage à Louis XVII le 8 juin prochain :
 - § 10 heures : en l'église Sainte-Élisabeth, Madame Dominique Sabourdin-Perrin commentera un diaporama sur la Famille royale au Temple, pendant la période révolutionnaire.
 - § 11 heures : messe de requiem pour le petit Roi Louis XVII et les enfants maltraités dans le monde, avec le père Xavier Snoëk, curé de la paroisse et en présence du père Noël Tanazacq, prêtre orthodoxe, curé de la paroisse Sainte-Geneviève-Saint Martin. À la sortie, quête destinée à la maternité de Bethléem de l'Ordre de Malte.
 - § 12 heures : À l'issue de la messe, dépose d'un bouquet de fleurs à l'emplacement de la plaque devant la Mairie du 3^{ème} arrondissement, 2 rue Eugène Spuller.
- Un livre collectif : *G Lenotre, le grand historien de la petite histoire*. Dans l'article écrit par Michel de Grèce on peut lire :

Lorsque le comte de Chambord, Henri V pour les légitimistes, mourut et qu'avec lui s'éteignirent les Bourbons de France, mon arrière-grand-père le comte de Paris, Philippe, devint automatiquement chef de la Maison de France - mais l'était-il vraiment ? Alors, il convoqua G. Lenotre et lui parla de Louis XVII. Si celui-ci avait échappé au Temple, avait survécu et avait une descendance, le comte de Paris ne se sentait pas le droit de prétendre au trône. Il demanda à l'historien de l'éclairer. Selon le récit que m'a fait ma famille, Lenotre prit bien des années pour répondre, des années consacrées à des recherches intensives. Il revint avec cette réponse : « Hélas, monseigneur, je ne peux pas vous donner la clef du mystère. J'ai partout cherché, partout fouillé, il n'y a pas un document qui m'ait échappé, je ne sais pas ce qu'est devenu Louis XVII. Est-il mort au Temple ? A-t-on caché son décès ? L'a-t-on fait sortir de prison et a-t-il été abrité dans quelque retraite inviolable ? Nul n'est en mesure de le savoir. La seule chose dont je suis absolument certain, c'est que l'enfant



trouvé par Barras après thermidor et mort après plusieurs mois au Temple ne peut être d'aucune façon le roi Louis XVII.

2. LES RECHERCHES

1. *Le cimetière Ste Marguerite*

M. Crépin nous parle du livre qu'il vient de terminer sur le cimetière Ste Marguerite. Il paraîtra le 16 octobre prochain.

2. *Dans la grosse Tour il y a des énigmes à tous les étages*

par Renée Lescaroux

*5^{ème} chapitre : Introduction d'un substitué : un scénario possible
avec la collaboration d'Arnaud de Jenlis*

Nous avons laissé les avocats de Marie-Antoinette avec Voulant, du Tribunal révolutionnaire. Ils seront brièvement emprisonnés, libérés, mais déportés en Guyane en 1795. Chauveau-Lagarde pourra regagner la France au bout de quelques années mais le courageux Tronson du Coudray y succombera aux fièvres.

Voyons un peu le Tribunal révolutionnaire. Après l'échec du Complot de l'Oeillet, la Loi des suspects a été votée le 17 septembre 1793. Elle permettait l'arrestation de ceux qui « *n'ayant rien fait contre la Liberté, n'ont rien fait pour elle* ». Mais elle permettait surtout de remplir les prisons avec des personnes déjà sur une liste, comme pendant les massacres de septembre.

C'est par sa position supérieure au Comité de sûreté générale que David a réussi à faire nommer au Tribunal révolutionnaire dès le début du mois d'octobre six artistes à sa dévotion qui étaient ses élèves et disposés à suivre les réquisitions de Fouquier-Tinville. Le premier d'entre eux, révolutionnaire féroce et sanguinaire, avait pour programme de faire tomber au moins 80.000 têtes. Il s'agit de Claude-Louis Châtelet, très bon peintre, très apprécié par Marie-Antoinette, créateur des Albums de la Reine avec des vues ravissantes des jardins de Trianon et du Hameau, ayant beaucoup travaillé pour et avec Richard Mique, l'architecte de la Reine. Dès le début de la Révolution il faisait partie du Comité d'exécution créé par la Commune insurrectionnelle. Il haïssait la Reine et a été dans toutes les circonstances particulièrement dur avec les anciens serviteurs de la famille royale.

Un autre peintre très dur a été Topino-Lebrun, l'élève préféré de David. Il y avait encore Ponce-Camus, Jean-Baptiste Sambat et Gérard, célèbre plus tard à l'époque Empire. Tous étaient élèves de David. S'était joint à eux Jean-Louis Prieur, guillotiné en 1795. En plus, David avait encore à sa disposition un dénonciateur car *ne faites jamais vous-même ce qu'un autre peut faire*. Il s'agit de Pierre-François Baudouin, peintre médiocre, vaguement apparenté à David qui l'avait fait entrer comme adjoint au Comité révolutionnaire de la section des Gravilliers. Le 3 octobre 1793 il aurait visé le mandat d'arrestation de Hubert Robert, conjointement avec le commissaire Lacombe et le secrétaire Charvet.

Avec la nomination des élèves de David à des places stratégiques (jurés au Tribunal révolutionnaire) celui-ci a pu monter un piège pour y prendre Richard Mique le célèbre architecte de Marie-Antoinette qui était le Directeur de l'Académie, Hubert Robert son ami et associé pour les jardins de la Reine et le Hameau, Jean-Antoine Roucher, poète et journaliste mal vu par Collot d'Herbois, Simon Mique fils de Richard, Perruchot son gendre, ancien maire de St Malo, Axel Guillaumot, architecte des carrières et Renard, successeur de l'architecte Brébion déjà décédé, et enfin Cassini IV à l'origine du motif de vengeance cher à David.

C'était sans doute pour impliquer Renard dans son plan de vengeance que David se rendra le 7 octobre 1793 à la Tour pour assister à l'interrogatoire de Madame Royale et à la confrontation entre elle et l'enfant du Temple.

Dès le début de la Révolution Cassini IV a eu des problèmes avec les Révolutionnaires au sujet des « caves » de l'Observatoire, c'est-à-dire des carrières.

Les carrières situées directement sous le bâtiment royal avaient été organisées pour contenir des appareils et installations nécessaires au travail des astronomes. La température y était stable, à 8 degrés et on y réglait les thermomètres. Il y avait des expériences scientifiques et les « caves », par plusieurs escaliers à vis étaient aisément accessibles et isolables. C'étaient des installations en place depuis la construction de l'Observatoire.

Les Sans-culottes, dont on connaît le degré de culture, étaient soupçonneux à l'encontre de ce bâtiment royal et croyaient que les télescopes étaient des canons braqués sur Paris.

Un historiographe de Cassini rapporte que « *le 16 juillet 1789, sur les 6 heures du matin, l'Observatoire fut investi par 300 hommes armés ... Il fallut descendre dans les caves et Cassini s'y rendit escorté de plus de 100 individus de cette bande et les Commissaires du District. ... Il les amena dans toutes les galeries souterraines, surtout celles où il y avait de l'eau. Arrivés enfin à la grille qui sépare les caves des carrières de Montrouge, personne ne voulut la franchir* ».

Après cette visite, Cassini refusait d'assurer la garde des caves. Vers le 29 octobre 1789, on posa des scellés et Cassini remit officiellement les clefs des sous-sols au secrétariat du District. Ce n'est que le 27 mai 1796, lorsque le Bureau des Longitudes prit possession des souterrains que les scellés furent levés.

Pendant toute l'époque de la Révolution de nombreuses visites du même type eurent lieu bien que l'Inspecteur des Carrières Guillaumot, qui avait en charge le Sud de Paris, avait adressé un rapport « *dont le résultat détruisait toute inquiétude* ». Vous pensez bien que toutes les précautions prises par les Sans-culottes

n'empêchaient nullement Cassini et ses architectes (car Renard procédait toujours à des restaurations) de circuler comme ils voulaient dans les caves et les carrières.

Une nouvelle perquisition « *en la maison Nationale de l'Observatoire* » à 10 heures du matin, « *en vertu d'un ordre du Comité de sûreté générale* » fut nécessaire pour rassurer le 31 juillet 1793 les Révolutionnaires quant à la présence de l'ancien ministre Rolland. On aurait voulu le chercher dans les caves mais le citoyen Cassini répondit qu' « *il avait remis les clefs des caves depuis 3 ans à la section, et qu'il ne lui étoit plus possible d'y descendre* ».

Les perquisitions par ordre du Comité de sûreté générale étaient le résultat de dénonciations et on peut remarquer que la perquisition la plus importante fut faite le 31 juillet 1793. Guillaumot a été arrêté en septembre 1793, pour Renard nous manquons encore de précisions et Cassini au printemps suivant.

« *Prouvez votre vertu, disait St Just, ou entrez dans les prisons* ».

En septembre et octobre 1793, le Comité de sûreté générale est en pleine effervescence. On arrête à tour de bras. Cela sera le cas pour Richard Mique. Cela sera aussi le cas pour Hubert Robert, grand ami de Mique. C'est David, directeur de la section des interrogatoires au Comité de sûreté générale qui a dénoncé ces deux artistes et d'autres, comme Madame Chalgrin et son amie, la pastelliste Rosalie Filleul. Hubert Robert parce que David voulait annexer au Louvre l'atelier de Robert et Richard Mique parce qu'il était le Directeur de l'Académie Royale de Peinture. Il est connu que David haïssait Mique et David fera guillotiner Mique et supprimer l'Académie.

Les dénonciations étaient faites par Baudouin, par le gendarme Perrin, ou par le nommé Verquier avec lequel Mique avait été en procès avant la Révolution. Nous trouvons aussi Maillard, sans doute Maillard-tape dur des massacres de septembre et les arrestations seront signées par Paris, Vadier, Amar, Bayle et David. Mais le plus intéressant dans l'équipe des dénonciateurs est Picard, commis « *du pécouille* ». Nous sommes là au cœur de la stratégie de vengeance de David.

Qui est donc « *le pécouille* » ? Un peu avant 1778, de grands désordres étaient apparus dans la maçonnerie de l'Observatoire et Charles-Pierre Pécoul, entrepreneur de maçonnerie des Bâtiments du Roi avait été chargé d'y remédier avec un nouveau ciment inventé par l'architecte Lorient. Les travaux n'avaient donné aucun résultat satisfaisant et Cassini III s'était plaint au comte d'Angiviller.

En août 1778, une commission d'enquête et d'expertise avait été constituée par la nomination de Soufflot, Mique, Brébion et Hazon, les meilleurs architectes du moment. Or, Pécoul, richissime entrepreneur de maçonnerie, avait marié sa fille en 1782 avec le peintre David.

Alors voici le scénario : en 1793, Soufflot et Brébion étaient décédés. Cassini IV qui travaillait avec son père avait fait de multiples réclamations au sujet du mauvais entretien de l'Observatoire. Guillaumot s'occupait des souterrains où il y avait des problèmes. Mique était une victime facile car déjà suspect à cause de ses travaux pour la Reine. Robert était le concepteur de tous les travaux d'embellissement à Versailles. Renard avait remplacé Brébion et était donc coupable à titre de successeur. « *Suspicion, dénonciation, absence de preuves, arrestations* » voici un moyen facile pour assouvir une vengeance. Il faut noter que l'architecte Hazon a échappé à ce piège car il était très lié avec Brongniart.

Hubert Robert sera emprisonné à Ste Pélagie en octobre 1793 où il retrouvera son ami Jean-Antoine Roucher, poète et journaliste très connu. Richard Mique sera emprisonné au Luxembourg où il sera victime, tout comme Roucher à St Lazare, de la Conspiration des Prisons, évènement entièrement inventé et organisé avec un incroyable cynisme par les membres du Comité de sûreté générale.

Si Hubert Robert n'est pas passé à la guillotine c'est grâce à une erreur administrative. Un autre prisonnier a été exécuté à sa place.

Après Thermidor, Hubert Robert a pu regagner son domicile. Il était fort en colère, il avait perdu beaucoup de ses amis, et pensait que ceux qui avaient fait Thermidor étaient aussi assassins que ceux qui avaient péri. Il fallait donc être prudent. En rentrant chez lui il avait inscrit au dessus de sa porte d'entrée : « *carcere tandem aperto* » autrement dit : « *la prison enfin ouverte* ». C'était bien entendu pour lui-même mais nous verrons quelques lignes plus loin d'autres motifs. Dès sa sortie il commence à peindre son cycle des prisons qui peut nous conduire vers une seconde interprétation. Ste Pélagie et St Lazare relèvent de sa propre expérience mais la cellule du baron de Bésenal au Châtelet est une création. Robert n'était jamais allé au Châtelet.



Intérieur de Ste Pélagie

Tous les tableaux concernant les prisons sont peints à l'huile, à l'exception de « *La partie de carte à Ste Pélagie* » dont le véritable titre est d'ailleurs : « *intérieur de Ste Pélagie* ». Le musée d'Orléans affirme qu'il s'agit d'un lavis de 1793/1794. Pour moi, il s'agit d'une technique mixte, à l'eau et poudre de couleur, sur papier chiffon bien sûr, assez délicate à exécuter. Dans l'oeuvre de Hubert Robert il y a des toiles, beaucoup de sanguines, beaucoup de plume et aquarelle mais très peu de lavis. En plus d'être une technique délicate elle est impossible à mettre en oeuvre dans une prison surpeuplée comme Ste Pélagie. J'ai été très encouragée dans mon opinion par le récit suivant : « *Full texte : Curiosités de Carnaval - d'après des documents inédits* ». Il y est question de Roucher, de son arrestation, de celle d'Hubert Robert et l'on

indique très clairement qu'Hubert Robert se contentait dans ses prisons de peindre des assiettes, fort recherchées maintenant, car il n'avait pas assez de lumière. Il se représente d'ailleurs lui-même, moitié couché sur une table, et

en bas de la table on voit un carton, et rien de plus. Sur ce carton on lit « Robert ». Et sur une autre toile, toujours le carton à dessins et sur la table un encrier avec une plume. Mais sur le carton on peut lire : « Restout à Ste Pel.en 1793 ». Il nous indique ainsi clairement qu'il faisait des esquisses.

Un critique d'art explique d'ailleurs qu'Hubert Robert s'inspire de son propre internement pour peindre les conditions de vie des prisonniers. « La partie de carte à Ste Pélagie » est très différente de ses autres tableaux. Pour moi il s'agit de la dénonciation d'un événement qui a eu lieu dans la prison et que quelqu'un lui a révélé. L'introduction d'un substitué suit forcément l'évasion du prisonnier principal : « carcere tandem aperto ». Enfin la liberté pour le prisonnier principal. La diffusion par des estampes ou des petites aquarelles était le seul moyen à la fin du 18^{ème} siècle pour faire parvenir un renseignement confidentiel à un groupe de personnes. Le message que Robert veut faire parvenir à ses amis est sans doute : « il y a bien un enfant au Temple mais c'est un substitué ». N'oublions pas, Hubert Robert était royaliste, il s'en explique longuement au sujet de son tableau concernant la démolition de la Bastille. Pour lui, ce n'est pas la destruction de la tyrannie mais la fin d'un monde. En plus, Robert s'intéresse à l'ésotérisme. C'est un initié, ainsi que les Cassini à chaque génération et leurs architectes à la fin du 18^{ème} siècle. Ils évoluent tous dans la Société Angélique qui est une société savante créée à Lyon à la Renaissance. Rabelais et Nicolas Poussin en étaient membres.

Hubert Robert n'a-t-il pas peint « les Bergers d'Arcadie » tout comme Poussin ? Robert a écrit sur son tableau : « et ego pastor in Arcadia » et Poussin : « ET IN ARCADIA EGO » ? Mais tant que nous n'éclairons pas notre esprit, notre œil regardera sans comprendre. Car ces deux peintres connaissent parfaitement le secret de l'art ou l'art du secret. Nous ne décryptons pas facilement les tableaux de Hubert Robert. Pour celui-ci il existe une esquisse à la pierre noire, lavis d'encre noire et encre de Chine. Arnaud de Jenlis a trouvé une reproduction dans un catalogue Somogy mais l'esquisse n'est actuellement pas localisée. Et pour le tableau qui se trouve à Orléans il existe également une copie au musée Dobrée à Nantes faite par Benjamin Houël, cousin du peintre Jean-Pierre Houël, très bon peintre et aussi très bon graveur, membre de l'Académie de peinture et très bon ami de Hubert Robert. Qu'est ce que les a pris de faire faire une copie (ou peut-être plusieurs) par ce gamin de 18 ans qui était en apprentissage chez son cousin et qui par la suite n'était qu'un peintre amateur ? Les intentions d'Hubert Robert sont décidément très mystérieuses.



Les Bergers d'Arcadie

Regardons le tableau : le premier personnage est peut-être Simon. La toque, les cheveux noirs et longs, par terre des chaussures usées et sales. Il pourrait aussi s'agir de Roucher. La même toque, des cheveux noirs et longs. En fait c'est Beauchênes qui nous nous informe que Simon avait des cheveux noirs et longs. Mais Beauchênes avait-il raison ?

Il faut savoir qu'Hubert Robert n'était pas du tout portraitiste. Si pour le personnage masculin la toque, les cheveux, les chaussures et l'énorme flasque de vin sont assez typiques et nous incitent à penser réellement à Simon, conformément au titre du petit tableau au musée Dobrée, l'affaire est beaucoup moins évidente pour l'enfant. Il est habillé pauvrement, pieds nus et les chaussures devant le lit sont sales, usées et dépareillées. Il est impensable de conclure qu'il puisse s'agir du petit Louis dont nous savons par Alexandre Tuetey qu'il était bien habillé et bien entretenu car il y a un grand nombre de factures payées par le Conseil du Temple.

Un des secrets du peintre Hubert Robert consistait justement à ajouter des éléments divers à ses personnages pour les identifier, à défaut de ressemblance.

Pour savoir qui est l'enfant que nous voyons il faut aller dans la Sapaudia, c'est-à-dire en Savoie. La population descend pour partie des gallo-romains comme le laissent entendre les noms usuels de Cellier (cella), Véron (Varus), et Devèze (franco-provençal) et pour partie des envahisseurs germaniques et celtiques comme Arnaud (aigle) et Eude (preux). Eude était un nom très prisé au Moyen Age pour baptiser les Vikings en Normandie. Les Saxons, les Burgondes, les Alamans, les Pannoniens et d'autres ont laissé des traces dans les montagnes depuis la Suisse jusque dans les hauteurs au dessus de la Méditerranée.

A cause du climat très rude et des mauvaises conditions de vie la population des régions alpines était pauvre, voire très pauvres. Beaucoup d'hommes partaient comme saisonniers ou comme colporteurs et même les enfants partaient travailler entre six et douze ans pendant plusieurs saisons, par petits groupes de six à huit, menés par un maître souvent très dur. Il s'agit des petits ramoneurs savoyards qui venaient de Savoie, du Dauphiné ou des Alpes de Provence pour ramoner les cheminées. Ils portaient bonheur car grâce à leur travail il n'y avait pas le feu à la maison. Si le ramonage des cheminées était terminé, les enfants nettoyaient les chaussures, faisaient danser une petite marmotte apprivoisée, chantaient dans la rue accompagnés d'un instrument rudimentaire ou le maître les faisait passer dans le Languedoc pour les vendanges.

Hérault de Séchelles avait beaucoup de relations en Savoie et avait d'ailleurs été invité à la fin de l'année 1792, juste avant de partir pour organiser le nouveau département, à un banquet de 300 Savoisiens de Paris.

C'est le vocable « marmotte » qui va nous ramener au tableau d'Hubert Robert. En Savoie, une pièce d'étoffe carrée, pliée en triangle, mise sur la tête avec la pointe en arrière et nouée soit sur la nuque soit sur le côté s'appelle « une marmotte ». C'est une expression populaire du 18^{ème} siècle pour une coiffure féminine. Marat, qui venait de Suisse, aimait porter une marmotte même dans sa baignoire.

Les petits ramoneurs savoyards portent une marmotte, et parfois encore un bonnet par dessus pour se protéger de la suie. Ils sont débrouillards, chantent à tue-tête et étant souvent d'origine germanique sont blonds aux yeux bleus. Ils sont aussi petits à force de vivre pendant des générations dans de mauvaises conditions. Etant des enfants de rues, ils ne sont pas forcément bien élevés et un commissaire dira à Simon : « *ton élève est mal élevé* ». Le langage est celui de la rue, traiter des femmes de « *putains* » n'a rien d'exceptionnel. Les petits ramoneurs ne vont jamais à l'école, ne savent ni lire ni écrire, ils travaillent 12 heures par jour et rentrés au pays il faut aider les parents.

L'enfant des interrogatoires du mois d'octobre fait des bâtons, c'est un tout petit début. Mais il ne sait pas écrire. Il a sans doute été conditionné avant son arrivée au Temple le 6 juillet avec Simon. Il n'a jamais vu un tric-trac et ne sait pas quel bruit fait ce meuble. En revanche il connaît l'existence des faux assignats. Tout le monde connaît les faux assignats.

Simon s'était moqué de lui au sujet du Roi de Toulon. Nous comprenons pourquoi. Simon sait parfaitement à qui il a affaire.

Il ne faut pas oublier que Madame Royale a dit que son frère n'avait pas pris de taille mais avait engraisé. Et Hébert avait écrit dans le Père Duchesne que l'on élevait un petit enfant, bien joufflu et très ressemblant au Dauphin. Et peu de temps après son embauche à la Tour, Simon a demandé des vêtements à Marie-Antoinette pour le petit Capet qu'il promenait sur le chemin de ronde pendant plusieurs semaines.

N'oublions pas non plus que le Conseil permanent du Temple a fait l'acquisition d'un bonnet rouge « *pour le petit* ».

Entre le 3 et le 6 juillet 1793, la rumeur de la rue, alimentée par les soldats qui montent la garde au Temple, augmente. Il était urgent d'introduire un substitué. Et Hébert disait : « *il fera très bien son petit Roi* ».

Sources :

§ Patrice Higonnet : La gloire et l'échafaud - vie et destin de Richard Mique, l'architecte de Marie-Antoinette

§ Les carrières comme ultime refuge par Gilles Thomas

§ Wikipédia :

- Hubert Robert, en français et en anglais
- Jean-Pierre Houël
- Jean-Benjamin Houël
- Jean-Bernard Restout
- Jean-François Baudouin
- le peintre Boucher
- les élèves de David

§ Hubert Robert et les jardins par Jean de Cayeux

§ la Société Angélique et le Songe de Poliphile

§ Nicolas Poussin

§ Entre lumière et romantisme - éditions d'art Somogy 2006, musée des Baux Arts d'Orléans

§ Emile Dard - Hérault de Séchelles

§ Larousse et Littré

§ Claude Genoux - Mémoires d'un enfant de Savoie

§ Histoire des petits ramoneurs savoyards

§ Historique des ramoneurs

§ les dossiers de Sabaudia

3. *Aimée de Coigny : un grand témoin inattendu*

par Laure de La Chapelle

Ce texte sera publié dans un prochain Cahier.

4. *L'échange*

Le plus extraordinaire échange de prisonniers de toute l'Histoire de France

par Jean-Pierre Gautier

1. *Introduction*

L'histoire du monde au cours des innombrables guerres et conflits divers est émaillée d'une pratique qui remonte fort loin et qui se maintient encore avec force et virulence : l'échange de prisonniers.

Ce donnant-donnant, forme assez tragique de l'échange qui implique comme monnaie non pas des richesses, des objets d'art mais des êtres humains depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours où actuellement c'est même une constante entre Israël et les Palestiniens, constitue une solution alternative par rapport à d'autres plus anciennes allant de l'extermination pure et simple évoquée dans la Cyropédie, en passant par la rançon si pratiquée au Moyen Age et même plus tard.

Parmi les innombrables exemples de ces échanges de prisonniers il en est un qui a particulièrement marqué notre histoire c'est celui de Madame Royale contre des individus parmi lesquels on trouve un certain nombre de régicides et un futur maréchal de France : Beurnonville

2. *Chronologie*

- Madame Royale autour et alentours

Date de naissance : 19 décembre 1778

Baptême : d°

Séjour forcé aux Tuileries : 6 octobre 1789



Tragédie de Varennes : 20 juin 1791

Emprisonnement au Temple : 10 août 1792 (13 ans)

- Les crimes de la trop fameuse catastrophe :

Assassinat du Roi : 21 janvier 1793

Assassinat de la Reine : 16 octobre 1793

Assassinat de Madame Élisabeth : 10 mai 1794

Décès de l'enfant du Temple : 8 juin 1795

Madame Royale apprend le sort tragique de ses parents : juillet 1795

Libération du Temple : 19 décembre 1795

- Premier exil à Vienne

Mariage avec son cousin le duc d'Angoulême : 9 juin 1799

Les années suivantes SAR va partager l'exil et les séjours du Roi Louis XVIII

Installation à Hartwell en Angleterre -1807

Retour en France lors de la Restauration : 1814 (**36 ans**)

- Second exil : 1815 pendant les Cent jours

A Bordeaux elle organise la résistance contre l'Empereur Napoléon qui la laisse repartir pour l'Angleterre l'ayant justement qualifiée d'être le seul homme de la famille¹.

Après le décès du Roi Louis XVIII et l'accession au trône de Charles X elle devient dauphine comme l'avait été sa mère et ce sera la dernière dauphine de France. 1824 (**46 ans**)

- Troisième exil en Écosse : 1830

Château de Prague : 1832-1836

Mort du Roi Charles X : 6 novembre 1836

Mort du duc d'Angoulême : 3 juin 1844

Depuis le décès de Charles X elle est en droit Reine Douairière de France son mari le duc d'Angoulême, Louis XIX ayant régné vingt minutes ! au cours des abdications de 1830.

Elle se consacre à l'éducation d'Henri, duc de Bordeaux et futur comte de Chambord.

Décès de cette grande Princesse : 19 octobre 1851.

Décès du comte de Chambord (Henri V) : 1883.

Extrait d'un article de J. Lemoine Journal des Débats :

« Il n'y a pas dans les livres une figure plus noble et plus douloureuse ; et même, à une époque où l'accumulation des catastrophes et la philosophie de l'histoire ont fini par endurcir les cœurs, la mort de Marie-Thérèse de France est encore une douleur générale ».

3. Les acteurs du drame

L'environnement de Madame Royale :

L'environnement de Madame Royale outre ses augustes parents et sa tante se ramène suivant son rang à ses gouvernantes à qui elle est sans doute redevable de certaines de ses qualités, devant son élégance à *Madame de Polignac*, sa rigueur morale à *Madame de Tourzel*, et la consolation dans l'affliction à *Madame de Chanterenne*, personne aimable et habile, en même temps mandatée par le Directoire. Il faut mentionner aussi *Madame de Mackau*² et sa fille *Madame de Soucy*.

Tel est pris qui croyait prendre ! Un exploit de Dumouriez :

Autour de Dumouriez dont le nom mérite de passer à la postérité bien plus grâce à son habileté à l'encontre des suppôts de la révolution qu'il va arrêter, qu'à la canonnade de Valmy, les circonstances vont amener un certain nombre de régicides et un futur Maréchal de France sans oublier le fameux Drouet ex-dragon, maître de poste dont on sait le rôle essentiel autant que pernicieux lors de la tragédie de Varennes.

Les hussards de Bercheny (1^{er} Hussards) ès qualité de bras séculier de Dumouriez

Les intervenants depuis le Temple jusqu'à Bâle :

17 décembre 1795 : Madame Royale sortit du Temple à minuit avec le ministre Benezech³ qui la conduit à une autre voiture boulevard de la porte



Dumouriez

¹ Louis XVIII fin lettré et grand homme d'état n'avait pas la santé que nécessite les travaux de Mars et Charles X d'un charme et d'une courtoisie inégalée, courageux, certes, mais ne sut pas trouver les occasions de devenir un grand capitaine.

² -1782 : Victoire Armande Joséphe de Rohan-Soubise, (1743-1807), Princesse de Guéménée.

1782-1789 : Yolande Martine Gabrielle de Polastron, (1749-1793), Duchesse de Polignac.

1789-1792 : Louise Félicité Elisabeth de Croÿ-Havré, (1749-1832), Marquise de Tourzel.

Les sous-gouvernantes sont :

Marie-Angélique de Fitte de Soucy, épouse de Louis-Eléonor Dirkheim de Mackau, dite Baronne de Mackau (1723 - 1801)

Elisabeth Louise Lenoir de Verneuil, épouse de Armand de Fitte de Soucy, dite Marquise de Soucy, (1729 - après 1789)

Renée Suzanne de Mackau, épouse de François Louis de Fitte de Soucy, dite Comtesse de Soucy (1758 - 1841)

Thérèse Sophie de Sibert, épouse de Louis Auguste d'Izarn de Montjeu de Villefort, dite Marquise de Villefort (1732 - après 1815)

Marie Edouarde Rosalie d'Aumale, épouse de Louis Anne Antoine d'Aumale, dite Vicomtesse d'Aumale (1733 - après 1783)

³ Souvenirs du baron Hue - Page 206

Saint Martin.

Dans cette première voiture de départ vont l'accompagner :

Méchain, officier de Gendarmerie, Gomin commissaire du Temple, Madame la marquise de Soucy.

Seconde voiture :

Le baron Hue, le jeune fils de Madame de Soucy, Meunier, Baron et le fidèle chien Coco (qui retrouvera avec joie sa maîtresse Madame Royale à Huningue).

Empêchés :

pour raisons de santé :

Madame de Mackau, mère de madame de Soucy, le fidèle Turgis qui rejoindra quelques jours plus tard.

Autre cause :

Cléry qui rejoindra quelques mois plus tard (le baron Hue n'en donne pas les motifs)⁴.

Madame était descendue à Huningue où elle resta trente six heures.; à l'auberge du Corbeau⁴

Suite du voyage : Le 26 décembre Madame quitta Huningue pour se rendre à Bâle où eut lieu l'échange. Passage par *Lauffenbourg* jusqu'au 28, ensuite passage par *Innsbruck* pour rencontrer l'archiduchesse Élisabeth sa tante. Elle y reste deux jours puis arrive enfin à *Vienne* le 9 janvier 1796.

4. Les causes de l'échange

Satis prata biberunt, après avoir bien assouvi ses plus viles passions, après que les bourreaux se soient dévorés entre eux, la révolution avait engendré une nouvelle période tout aussi corrompue sinon plus, mais un peu moins sanguinaire.

Par souci d'humanité, en proclamant les droits de l'homme d'un part en théorie, et en se gardant bien d'en tenir compte en réalité on avait déjà assassiné les membres de la Famille Royale en commençant par le trop bon Roi Louis XVI, la Reine Marie-Antoinette dont l'immense prestige artistique qu'elle donna à la société de son temps demeure avec bien entendu les remords et les regrets d'une fin inique qu'elle ne méritait pas, Madame Élisabeth dont l'Église aurait du faire une sainte depuis longtemps sauf à s'empêtrer dans des considérations démagogiques qui n'accroissent pas sa clientèle.

Le cas du Roi Louis XVII reste en question quoiqu'on en ait pu dire et malgré les projets homicides de certains jacoquins son destin demeure inconnu mais fournit encore aux historiens une source d'innombrables recherches. La seule survivante officielle de la descendance de Louis XVI, c'était Madame Royale et on peut même s'étonner que grâce aux révolutionnaires, sur leur lancée, quant à qu'à faire, elle n'ait pas subi le même sort que ses augustes parents et sa tante !

L'Espagne avait depuis longtemps réclamé les enfants du feu Roi Louis XVI en vertu de liens familiaux évidents. De même l'Autriche, avec une certaine réticence, car le ministre Thugut disait craindre les frais afférents à une telle réception. Paradoxalement c'est le politicien Jean -Baptiste Treilhard qui en 1796⁵ fait adopter le principe de l'échange de Marie Thérèse Charlotte de France contre les commissaires aux armées arrêtés par Dumouriez qui en fit cadeau aux Autrichiens.

Quand on sait qu'il fit en tant que membre du comité de salut public voter le bannissement perpétuel des Émigrés, qu'il fut un habitué en quelque sorte des présidences des instances révolutionnaires, à commencer par les États Généraux en 1790, puis la Convention pas très longtemps : 27/12/1792 - 10/01/1793 et enfin des Cinq-Cents 22/12/1795 - 20/01/1796. Quand on sait aussi qu'après avoir pourtant voté pour le sursis lors du procès de Louis XVI, il prononce un serment de haine à la royauté le 21 janvier 1796 commémorant à sa façon la date de l'assassinat du Roi, on peut s'étonner de cette mansuétude fort nouvelle sauf à penser qu'elle était due uniquement à des raisons de politique générale et pas du tout de morale.

5. Tel est pris qui croyait prendre (2 avril 1793)

L'Histoire nous donne de nombreux exemples d'événements qui ne se déroulent pas d'une façon logique et cette dimension de l'imprévisible et de l'irrationnel ne contribue pas peu à son charme !

Des exemples très récents viennent encore de nous confirmer la permanence de cette dimension. On peut évoquer à titre d'exemple la fameuse « *Journée des dupes* » qui consacra en novembre 1630 le triomphe inattendu de Richelieu. Décidément le mois de novembre est riche en ce domaine et je me garderai bien d'évoquer beaucoup plus près de nous certain scrutin dont les résultats se sont révélés si incontestables qu'ils ont été immédiatement contestés, la pratique de la démocratie ne semblant pas encore très bien assimilée en France, contrairement à l'Angleterre, malgré des siècles de pratique et de pétitions de principe enflammées.

Le personnage de Dumouriez extrêmement complexe est fort intéressant de ce point de vue. En effet ayant commencé de façon fort brillante sa carrière militaire comme cornette de Cavalerie au Régiment d'Escaur qui lui valut très jeune la Croix de Saint Louis, il allait en même temps mener un carrière diplomatique et politique avec plus ou moins de succès.

Ce qui nous intéresse ici ce sont les suites de la bataille de Nerwinden (18 mars 1793) qui fut remportée par les Autrichiens supérieurs en rase campagne aux troupes Françaises surtout gangrenées par l'indiscipline et dont la formation était encore insuffisante. En conséquence Dumouriez qui les commandait n'échappa pas à la

⁴ Hue - page 208

⁵ http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Baptiste_Treilhard

condamnation systématique de la convention à l'égard des militaires vaincus d'autant qu'il s'engagea dans des pourparlers avec le Prince de Cobourg qui lui proposa une alliance pour détruire la malfaisante convention et libérer du Temple la Famille royale et établir une Monarchie constitutionnelle. Mais la convention ayant été informée de cet excellent projet donna l'ordre de le traduire devant le tribunal révolutionnaire.

A cette fin, on lui dépêcha une brochette de députés :

Armand Gaston Camus, Jean Henri Bancal des Issarts, François Lamarque et Nicolas Marie Quinette avec le ministre de la guerre Beurnonville.

Camus : 1740-1804.

A lui tout seul Camus peut se targuer d'un certain nombre d'exploits l'ayant rendu digne de figurer au panthéon des coquins :

Rédacteur et promoteur de la constitution civile du Clergé.

Partisan de l'annexion du Comtat Venaissin.

Artisan de la suppression des titres de Noblesse -30 juillet 1791.

Pour couronner le tout si tant est qu'on puisse utiliser cette expression pour un républicain bon teint : Régicide.

En mission lors du jugement de S.M le Roi Louis XVI il vote par écrit pour « *la mort sans appel et sans sursis* ». Avec lui, Dumouriez peut s'attendre au pire et il ne sera pas déçu.

Bancal des Issarts : 1750-1826.

Parmi les missi dominici de la convention on trouve aussi Bancal des Issarts qui, comme beaucoup d'avocats de son temps et même de plus tard adore se mêler de politique. Il se fait les dents à Paris sans grand succès et exerce ensuite ses talents à Clermont-Ferrand. De la mouvance girondine on a surtout retenu de sa part une dilection particulière pour Madame Roland.

C'est un mystique, adversaire de la peine de mort qui vote l'emprisonnement du Roi pour pas moins de 11 plus ou moins bonnes raisons qu'il explicite longuement. Il a la tête un peu dans les nuages mais ce n'est pas le plus mauvais de la bande.

Lamarque François : 1753-1839.

Cet ancien juge au tribunal de Périgueux est aussi un Régicide. Ayant manqué son élection au conseil des Cinq Cents, on lui propose de devenir ambassadeur en Suède mais cette nation lui refuse l'accréditation s'agissant d'un régicide. Il se ralliera à Napoléon, sera nommé préfet du Tarn puis siégera à la cour de Cassation.

Quinette : 1762-1821

Ex-notaire, il se manifeste particulièrement contre le duc de Brissac et sa fameuse Garde Constitutionnelle. Deviendra préfet sous l'Empire et sera justement exilé à la Restauration comme Régicide. Il ne dépare pas la collection !

Beurnonville : 1752-1821.

Contrairement aux autres c'est un militaire entré dans la carrière à 14 ans dans la fameuse Gendarmerie de Lunéville dont les exploits cynégétiques ont si bien été racontés par le Marquis de Foudras dans ses « *Gentilshommes chasseurs* » Il finira *Maréchal de France* après de nombreuses et glorieuses campagnes grâce au Roi Louis XVIII car Napoléon disait douter de ses capacités militaires. Ce n'est pas un ennemi pour Dumouriez mais en quelque sorte un camarade et c'est seulement à sa demande pour le préserver des foudres de la convention que Dumouriez le fit prisonnier comme les autres membres de la mission.

Officier de carrière ce qui implique une grande connaissance des hommes et de leurs ressorts, politicien rusé qui aurait bien mérité le surnom de renardin qu'on donna plus tard à Bourmont, Dumouriez n'avait pas besoin de toutes ses qualités pour deviner le sort que la Convention lui aurait réservé comme à tant d'autres s'il s'était plié à ses injonctions.

De plus ses tractations avec le prince de Cobourg amènent à penser à la curieuse victoire de Valmy dont on a voulu faire un symbole alors que son issue relève sans doute plus de combinaisons diverses y compris financières que d'exploits purement militaires. Sans vouloir tomber dans un anachronisme douteux on peut d'une certaine façon qualifier Dumouriez de collaborationniste sinon de collaborateur avant la lettre.

En bon diplomate il a plusieurs fers au feu s'appêtant à jouer des cartes contradictoires en cas de besoin. Malheureusement, là où il se trompe c'est dans son espoir d'entraîner son armée dans une volte face contradictoire dans le but certes louable de délivrer la Famille Royale, en fin de compte, avec le concours des étrangers.

Dans les recoins des antichambres, il est possible et même assez fréquent de modifier des opinions, d'influencer les consciences par mille moyens et même parfois d'obtenir des virages à 180 degrés. Par contre il est pratiquement impossible d'entraîner les militaires dans de douteuses tractations pour accueillir bras ouverts ceux qui les canardaient la veille, d'autant que les troupes sous les ordres de Dumouriez étaient pour la plupart de jeunes recrues pas encore blanchies sous le harnois, du genre raisonneur, que la discipline militaire n'avait pas encore eu le temps de former, en un mot le citoyen primait le militaire. Dans ces conditions, allez donc modifier le comportement de troupes encore noyautées par la subversion. Cette volte face manquée pavée de bonnes intentions comme l'Enfer, Dumouriez allait la payer très cher par des années d'exil et une déconsidération générale.

Saint Amand les eaux, ville de thermalisme :

C'est pour des raisons stratégiques que Dumouriez y établit son quartier général et les 8 commissaires de la convention étaient loin de s'attendre au genre de traitement qu'on allait leur infliger dans cette ville de cure.

Embrassons-nous Folle ville :

Comme dans la pièce de Labiche l'entrevue entre Dumouriez et les conventionnels commence bien même si

elle va finir très mal. Après des échanges courtois avec les conventionnels Dumouriez et Beurnonville vont même s'embrasser. Ces officiers généraux font le même métier ; de plus ils ont été l'un et l'autre ministre de la guerre. Cette fraternité militaire qui peut paraître surprenante de nos jours se rattache au sentimentalisme de la fin du XVIII^{ème} siècle et qu'on retrouve même chez les pires révolutionnaires dont la sensiblerie accompagne paradoxalement des crimes évidents.

Une entrevue délicate :

«On remarquera dans l'État-major de Dumouriez ses deux fidèles amazones les demoiselles Fernig dont les exploits sont restés célèbres.

Camus veut d'emblée annoncer la couleur mais Beurnonville propose de passer au préalable dans le cabinet de Dumouriez attendant où entrent les conventionnels, Beurnonville et le seul Valence mais par sécurité la porte reste ouverte.

Camus présente alors le décret de comparution devant le tribunal révolutionnaire et Dumouriez lui répond qu'il ne pouvait quitter l'armée dans l'état où elle était et propose sa démission. *Il n'en n'est pas question* lui répondent les conventionnels. *Il vous faut comparaître devant le tribunal révolutionnaire.*

Dumouriez n'en n'a nulle envie et confirme les motifs de son refus par une juste analyse de ce tribunal : « L'opprobre d'une nation libre ».

Les conventionnels se retirèrent alors pour délibérer. Il leur fallait d'urgence confirmer à la convention l'exécution des ordres qu'elle avait donnés.

Dumouriez les reçut au Petit-Château, dans une salle du rez-de-chaussée. Il y avait là Valence, coiffé d'un bonnet noir qui cachait sa blessure, Jacques Thonvenot, Bannes, Nordmann, Lescuyer, Devaux, de Nyss, Romme, Rainville, les deux demoiselles Fernig et la plupart des officiers de l'état-major. Dumouriez embrassa Beurnonville, il salua Camus, il félicita Bancal et Quinette de leur modération, il ne parla pas à Lamarque qui présidait alors le club des jacobins.

6. Autres otages capturés par les Autrichiens

Le cas de Drouet :

Dans le plateau de la balance de l'échange de Madame Royale, nous trouvons aussi le trop fameux Drouet, le maître de poste de Sainte Menehould, l'ancien dragon de Condé⁷ qui contribua à l'échec de l'évasion du Roi. Il avait été envoyé comme commissaire à l'armée du Nord et c'est à Maubeuge qu'il fut fait prisonnier par les troupes du Prince de Cobourg.

Maret :

Hugues-Bernard Maret, duc de Bassano, né le 22 juillet 1763 à Dijon et mort le 13 mai 1839 à Paris, est un homme politique et diplomate français, pair de France, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques (http://fr.wikipedia.org/wiki/Hugues-Bernard_Maret).

Ce spécialiste en matière de révolution qui fut aussi un fondateur du club des Feuillants, ainsi nommés car ils siègent au couvent des Feuillants rue Saint Honoré, en raison de ses mérites subversifs fut nommé Ambassadeur à Naples. En traversant le Piémont pour se rendre à Naples, il est fait prisonnier à Novate Mezzola par les Autrichiens en même temps que Charles-Louis Huguet de Sémonville. Il est libéré après une captivité très éprouvante et tous deux sont échangés aussi contre Madame Royale.

Il est fait duc (d'Empire) en 1809, pair de France pendant les Cent Jours.

Le 19 novembre 1831, il fut créé pair de France dans la fournée de trente-six pairs viagers destinée à permettre l'adoption à la Chambre haute du projet de loi abolissant l'hérédité de la pairie. Il fut brièvement Président du Conseil en 1834.

Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord disait de lui : «*Il n'y a qu'une personne plus bête que M. Maret, c'est le duc de Bassano*».

Sémonville :

Charles-Louis Huguet de Montaran, comte puis marquis de Sémonville, né à Paris le 9 mars 1759 et mort dans cette même ville le 11 avril 1839, est un homme politique et diplomate français.

Chargé de la même mission que Maret il est arrêté en même temps que lui par les Autrichiens et sera lui aussi échangé contre Madame Royale.

Talleyrand l'avait surnommé le vieux chat et c'est l'homme qui prêta le plus de sermons pendant la période 1789-1848 (http://fr.wikipedia.org/wiki/Charles-Louis_Huguet_de_S%C3%A9monville).

7. Conclusion

Cet illustre exemple d'échanges de prisonniers nous ramène à l'image symbolique de la balance avec des

⁶ Dumouriez par Arthur Chuquet-Hachette -1914-Page 197-Via Bnf

⁷ http://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9giment_de_Cond%C3%A9-Dragons

Le nom de **Condé-Dragons** a été porté successivement par plusieurs régiments de **dragons** de l'**armée française** d'**ancien Régime**.

En **1724**, le **régiment de Barbezieux-Dragons** est acheté par le prince de Condé et prend le nom de *Condé-Dragons*. En **1774**, il passe au **comte de Provence**, petit-fils du roi **Louis XV** et prend le nom de *Provence-Dragons*. Plus tard dans l'année le comte de Provence accède au titre de *Monsieur* après la mort de son grand-père et l'accession au trône de son frère **Louis XVI**. Le régiment devient alors le *Monsieur-Dragons*. Aujourd'hui ce régiment est le **13e régiment de dragons parachutistes**.

Le nom de *Condé-Dragons* passe alors, le 25 mai **1776** à un autre régiment de la maison de Condé, le **Condé-Cavalerie**. En **1791** le Condé-Dragons, comme tous les autres régiments de l'armée française, échange son titre contre un numéro et devient le **2e régiment de dragons**. Ce régiment est aujourd'hui le **2e régiment de dragons - nucléaire, biologique et chimique**. On peut remarquer, à titre anecdotique, que les deux anciens *Condé-Dragons* sont les deux seuls régiments de dragons existant en **2007** dans l'armée française.

plateaux déséquilibrés à l'aune de la morale même si la politique et la raison d'État ont emporté la décision.

La sinistre période de la trop fameuse catastrophe a été riche en événements où l'intervention de la force armée a été bienfaisante. Je pense entre autres à l'heureux coup de pistolet du gendarme Merda qui a commencé à nous débarrasser de Robespierre, le 9 thermidor (27 juillet 1794), aux soldats du 18 brumaire (9 novembre 1799) commandés par Murat et encouragés par Lucien Bonaparte qui dispersèrent les députés hostiles au futur Empereur comme une volée de moineaux.

Avec Dumouriez, nous assistons à un incroyable retournement de situation. Contrairement à d'innombrables victimes ayant opposé peu de résistance aux convocations homicides d'une instance juridique, le tribunal révolutionnaire qui les condamnait d'avance systématiquement par cette seule convocation, il a le courage de résister, de dire carrément non et même allant plus loin de faire arrêter les envoyés de ses accusateurs.

C'est là qu'on voit intervenir ces fameux hussards du Régiment de Bercheny (1^{er} hussards) dont les exploits ont émaillé notre Histoire y compris au sein des vaillantes troupes de cette Émigration qu'ils allaient choisir en suivant Dumouriez. Ils allaient auparavant exécuter parfaitement l'ordre de leur chef en escortant militairement, l'histoire ne nous dit pas si ce fut aimablement, les nouveaux prisonniers éberlués jusqu'au quartier d'un autre commandant, au service Autrichien celui-là : le Feld- maréchal Clerfayt.

Le cas de Dumouriez jugé paradoxal de son temps en raison de ses attaches avec les nouvelles institutions qu'il va brusquement trahir reste encore mystérieux de nos jours. Il semble certain qu'il ne s'agissait pas d'un coup de tête en raison de ses tractations récentes avec les Autrichiens. Ce n'est certainement non plus par crainte qu'il adopta cette attitude mais par son refus d'officier de subir une fin infamante.

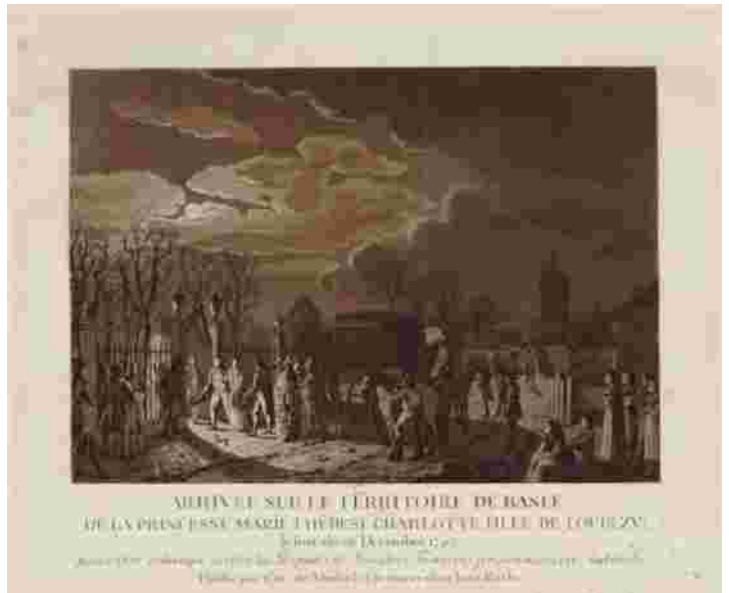
Sa justification consistant à affirmer que ses décisions nouvelles étaient avec l'aide de l'étranger de délivrer la Famille Royale injustement détenue paraît bien tardive ! Au reste sous la Restauration l'autorisation de rentrer en France lui fut refusée en raison, dit-on en général, de sa collaboration avec Wellington en Espagne. On peut aussi penser qu'en matière de soutien au Trône, d'autres ont fait beaucoup mieux et on peut faire confiance à la clairvoyance du Roi Louis XVIII en ce domaine.

Les modalités pratique de cet échange historique sont plus connues en ce qui concerne Madame Royale qui fut conduite dans la propriété d'un particulier aux environs pour lui épargner les fâcheuses impressions qu'elle aurait justement pu ressentir à la vue de ces régicides.

Ces égards tardifs qu'il faut mettre au crédit de Bénézech comme par exemple ce trousseau qui fut amené avec elle et qu'elle refusa témoignent d'un changement de mentalité de la part des républicains qui ne considéraient plus la fille du Roi comme un danger ayant sans doute sur le tard pris connaissance de la Loi Salique.

Ce fut là sans doute une erreur de leur part car pendant toute sa vie la future duchesse d'Angoulême, malgré son immense charité chrétienne, éprouva à leur égard un très noble et profond mépris parfaitement justifié.

La suite des aventures de Madame Royale est bien connue : son séjour plus ou moins heureux à Vienne, ses retrouvailles avec son Oncle le Roi Louis XVIII dont elle fut le fidèle soutien dans l'exil, son mariage avec le duc d'Angoulême qui fut lui aussi un grand capitaine comme l'heureuse campagne d'Espagne en 1823 en témoigne, son retour attristé à la Restauration, son nouvel exil après 1830. Comme pour son frère une dimension légendaire lui a été attribuée, la fabuleuse histoire de la Comtesse des Ténèbres, une prétendue substitution affirmant que la duchesse d'Angoulême n'était pas Madame Royale et mettant en scène la jeune demoiselle Lambriquet compagne de Versailles. Depuis une grande historienne et un généalogiste distingué ont fait justice de cette fabulation.



8. *Éléments de Bibliographie*

Ouvrages modernes :

- § Madame Royale – André Castelot - Perrin - 2008
- § Madame Royale, L'énigmatique destinée de la fille de Louis XVI - Monique de Huertas - Pygmalion - 1999
- § Derniers jours à la prison du temple journal de la fille de Louis XVI - Jacob Duvernet - 2012
- § Le secret de Madame Royale - André Castelot – SFELT - 1949
- § Madame Royale et son mystère - Noëlle Destremau - Nouvelles Éditions Latines - 2008
- § Mémoires. Relation de la captivité de la famille Royale à la tour du Temple - Marie-Thérèse-Charlotte, duchesse d'Angoulême - Pays et Terroirs - 2003

Ouvrages plus anciens (On peut les trouver sur le site de la BNF):

Témoin de premier ordre ayant vécu cette épopée comme serviteur très proche et très fidèle de la Famille

Royale

§ Souvenirs du baron Hüe, publiés par le baron de Maricourt, son arrière petit-fils – Calmann - Lévy - 1903

5. *Et si l'on reparlait de la Comtesse des Ténèbres ?*

1. *Sophie Botta : était-ce son vrai nom ?*

par Laure de La Chapelle

« *Die Dunkelgräfin* ” ou ” *La comtesse des Ténèbres* » (4) (publié sur cril17.org).

1/ Une forte probabilité est qu'elle (comtesse des Ténèbres) ait été une fille illégitime de l'empereur d'Autriche Joseph II, comme le révèle la baronne d'Oberkirch dans ses Mémoires. Elle fut enterrée sous le nom de Sophie BOTTA, probablement son vrai nom. Je voudrais à ce propos signaler l'existence du marquis Anton de BOTTA ADORNO, ancien ministre plénipotentiaire de l'impératrice Marie Thérèse d'Autriche, mère de Joseph II. Diplomate dans les Pays-Bas autrichiens, (pensez au compagnon batave de la comtesse, Cornelius van der Valk) le marquis appartenait à une très ancienne famille italienne (Italie du Nord, sous la domination autrichienne)

Ne faudrait-il pas chercher dans cette direction ?

2/ Voici quelques éléments supplémentaires sur le marquis Anton Joseph de Botta Adorno. Issu d'une noble – et très nombreuse – famille génoise, il dut lutter contre sa ville d'origine qui avait exilé son père pour une tentative de coup d'état.

Engagé dans l'armée autrichienne, il combattit aux côtés du prince Eugène de Savoie et fut nommé généralissime des armées austro-hongroises et sardes. On le retrouve gouverneur des Pays-Bas en 1748 et 1749, puis ministre plénipotentiaire de l'impératrice Marie-Thérèse pour les Pays-Bas de 1749 à 1753. En 1753, il reçut le jeune comte de Mercy-Argenteau (Pimodan, Mercy-Argenteau p.28). Plusieurs membres de sa famille le rejoignirent dans son choix politique pro-autrichien : son frère Alexandre mourut d'ailleurs à Vienne. Qui pourrait être, parmi les Botta Adorno, le père d'une jeune fille qui aurait eu un enfant illégitime de l'empereur Joseph II ? La recherche sera peut-être ardue, mais l'hypothèse me semble vraisemblable, car elle réunit des données viennoises et hollandaises, présentes dans les Mémoires de Madame d'Oberkirch.

2. *La fin de l'hypothèse Lambriquet*

par Christian Crépin

« *Die Dunkelgräfin* » ou « *La comtesse des Ténèbres* » (3) (publié sur cril17.org).

L'hypothèse de Madame Lorin qui a pour pseudonyme « Marie Antoinette » dans le site « [le boudoir de Marie Antoinette](http://le-boudoir-de-marie-antoinette.com) » qui reprend celle de Frédéric de Saxe Altenbourg p 180, 187 et 188 de son livre « *L'énigme de Madame Royale* » publié en 1954 est que la Duchesse d'Angoulême était Ernestine LAMBRIQUET. Je rappelle que cela est impossible et j'en donne à nouveau la preuve que j'en ai faite au Cercle d'Études Historiques sur la Question Louis XVII (CEQHL17) les 19/10/2002 et 14/12/2002 :

Les filles LAMBRIQUET n'ont pu être la Duchesse d' Angoulême.

Pratiquant assidûment la généalogie depuis plus de 40 ans, je suis très strict dans ce domaine comme je le suis en recherches historiques. Par conséquent je désirerais que vous indiquiez de ma part 2 correctifs dans le prochain Cahier Louis XVII ainsi qu'une découverte sur l'énigme Lambriquet inventée qui a duré presque 50 ans.

En effet en page 22 du Cahier 25 vous faites naître Jacques Lambriquet à ALQUIER (Pas de Calais). Étant personnellement originaire habitant le Pas de Calais je savais que ce village n'existait pas. En réalité il s'agit de ALQUINES.

C'est Robert Ambelain dans son livre « *Crimes et Secrets d'états* » qui indique page 251 (Alquiers) par erreur. Peut-être s'agit-il d'une erreur de l'imprimeur qui a mal lu le manuscrit de Robert Ambelain.

Une deuxième erreur existe également à la page 22 due aussi à la page 251 de Robert Ambelain. Jacques Lambriquet a épousé Philippine Noirot (cela est prouvé par l'acte de mariage et également par les baptêmes de ses enfants (et non Godfroy) qui n'était pas veuve de Jean Noirot. Philippine Noirot était fille de Jean Noirot et de Philippine Godfroy.

Il est regrettable que des historiens comme Marie Magdeleine de Rasky dans son livre « *la révolution française : une affaire de famille tome II, Mme Royale* » publié en 1977 et Robert Ambelain dans son livre « *Crimes et Secrets d'état* » publié en 1980 ont tout simplement répété la même erreur que Frédéric de Saxe-Altenbourg dans son livre « *L'énigme de Madame Royale* » publié en 1954 a fait en émettant l'hypothèse que celle-ci aurait été une fille Lambriquet. Avant d'échafauder des hypothèses invraisemblables il faut commencer à vérifier les choses simples. Que cela serve de leçons à l'avenir à tous les historiens pressés par les éditeurs de sortir des livres nouveaux se vendant bien car plaisant au public mais non conformes à la vérité historique et négligeant la généalogie car la généalogie vient au secours des vrais historiens.. Certes je reconnais que la généalogie n'est d'aucun secours pour les recherches de paternité sans expertise médicale mais dans tous les autres cas il ne faut jamais la négliger.

Un être humain n'est pas une chose ou un objet inanimé (excuser moi de la comparaison) qui reste figé à un endroit par de la colle ou un aimant. C'est une personne qui vit. Donc qui peut se déplacer au cours de son existence et cela même si elle est jeune car alors ce sont les parents qui la déplacent avec eux. Ce n'est pas parce que l'on est

né dans la paroisse d'une ville que l'on ne peut pas mourir dans une autre paroisse de la même ville qui est en l'occurrence Versailles où il y a plusieurs paroisses. Eh bien c'est ce qui s'est passé avec la famille Lambriquet. Les enfants naissent sur la paroisse St Louis. Puis quelques années après les parents viennent habiter sur la paroisse Notre Dame et 2 enfants Lambriquet meurent sur la paroisse Notre Dame et ensuite les parents habitent à nouveau la paroisse St Louis ou bien tout simplement le curé de la paroisse St Louis étant indisponible ces jours là, les inhumations ont lieu à la paroisse Notre-Dame. En fait c'est la logique et le bon sens. Rien ne peut être plus simple. La pratique de la généalogie depuis 40 ans m'a fait très rapidement penser à cela car personnellement je vérifie toujours les hypothèses des historiens qui se révèlent souvent fausses et je pense que Mr ÉTIENNE à qui je rends hommage pour tout le travail fourni dans l'affaire Louis XVII et que remercie pour tous les renseignements qu'il nous donne m'approuvera.

L'état civil complet des filles Lambriquet devient ainsi le suivant :

§ LOUISE CATHERINE OU LOUISE PHILIPPINE

Née le 22/05/1776, ondoyée le 23/05/1776 et baptisée le 08/12/1777 Versailles (paroisse St Louis).

Inhumée le 07/06/1778 sous les prénoms de Louise Philippine à Versailles (paroisse Notre - Dame folio 35 verso du registre). C'est une chose courante de ne pas retrouver à cette époque les mêmes prénoms dans l'acte de sépulture. On est sûr que c'est la même personne car dans l'acte ce sont les mêmes parents Jacques Lambriquet et Marie Philippine Noiroit et il est indiqué qu'elle meurt âgée de 2 ans.

§ MARIE PHILIPPINE QUI EST SURNOMMÉE ERNESTINE :

Née le 31/07/1778 à Versailles (paroisse St Louis)

Mariée le 07/12/1810 avec Jean Charles Germain Prenpain.

Décédée le 30/12/1813 à Passy.

§ ÉMILIE PHILIPPINE

Née le 16/04/1780 à Versailles (paroisse St Louis)

Inhumée le 09/06/1781 à Versailles (paroisse Notre-Dame) âgée d'environ 13 mois.

En 1814 les 3 seules filles Lambriquet étant déjà décédées ne pouvaient donc être la Duchesse d'Angoulême qui meurt en 1851.

Quant au garçon Auguste Etienne né le 11/11/1781 à Versailles mariée en 1810, je ne sais pas où il est décédé mais cela n'a pas d'importance pour résoudre l'énigme s'il y a vraiment énigme entre les identités de Mme Royale et La Duchesse d'Angoulême.

J'en profite pour demander si quelqu'un connaît des manuscrits écrits par Marie Thérèse Charlotte avant son incarcération au Temple.

Par ailleurs la Duchesse d'Angoulême a côtoyé trop de personnes (dont Mme de Tourzel) qui la connaissent avant 1792 pour ne pas reconnaître en elle Madame Royale.

Et puis le Duc d'Angoulême fils du Comte d'Artois celui-ci frère de Louis XVI aurait-il toléré de se marier avec une roturière fille d'un domestique ?

Désormais qu'on ne parle plus de cette Lambriquet comme étant Mme la Duchesse d'Angoulême car c'est un mensonge prouvé.

3. QUESTIONS DIVERSES

Vente du 5 avril 2013 – étude Plaza

Lot 23

Alexis Chataigner (1772-1817) et Édme Bovinet (1767-1837)
Henri IV exhumé. Gravé d'après un dessin de Langlois, d'après le tableau de

Estimation : 150 / 180 €

Résultat : 485 €

La séance est levée à 17h15.



Le Secrétaire Général



Édouard Desjeux